

Le Proviseur

Mon cher Collègue,
Madame et chère Collègue,

Au cours de sa séance du mardi 6 avril le Conseil Intérieur du lycée a été d'accord avec moi pour estimer qu'il convenait de célébrer le vingtième anniversaire de la Victoire par une cérémonie à la mémoire des professeurs et élèves du lycée morts pour la France.

Le 8 mai étant cette année jour férié, la manifestation envisagée aura lieu, le vendredi 7 mai à 16 heures dans la cour intérieure du lycée, en présence des familles des disparus.

Y participeront l'Administration, le personnel enseignant et de surveillance du lycée, les grands élèves des classes de troisième aux classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Notre collègue, Monsieur BEAUFILS, prononcera une allocution à la suite de laquelle il sera procédé à l'appel des morts; à l'issue de la cérémonie des couronnes de fleurs seront déposées devant la plaque du Parloir.

Pour que la mise en place des élèves s'effectue dans l'ordre, je demanderai aux professeurs qui auront cours entre 15 heures et 16 heures avec les classes indiquées plus haut, de bien vouloir faire sortir leurs élèves en ordre et de les conduire aux emplacements désignés où ils seront rangés par les professeurs et maîtres d'éducation physique.

Quant aux professeurs qui auront cet après-midi là des classes de sixième, cinquième et quatrième, ils voudront bien conduire leurs élèves en rang jusqu'à la cour extérieure de manière à ce qu'ils évacuent rapidement le lycée. Ces professeurs nous rejoindront ensuite sur le perron de la cour intérieure en passant par le hall d'entrée.

Il serait souhaitable que tous les mouvements soient terminés dans les dix minutes qui suivront la sonnerie.

Vous remerciant par avance pour votre participation à cette manifestation du souvenir et pour l'aide que vous voudrez bien apporter à son organisation, je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, Madame et chère Collègue, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Le Proviseur,